

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7288429001

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7288429001>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **60 - OISE**

HAPPY FOLK

*Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 2, rue Vieille de Pont, 60700 PONTPOINT*

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONTPOINT du 11 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HAPPY FOLK

Siège : 2, rue Vieille de Pont, 60700 PONTPOINT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au
Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : Organisation de tous événements (enfants, adultes particuliers comme publics), E-shop (vente de produits pour événements, créations personnalisées...), location de matériel (liée à l'événementiel), ateliers créatifs.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Capucine ROVERE, demeurant 95, rue du Connétable – 60500 CHANTILLY

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de COMPIEGNE.

*POUR AVIS
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

